

DEPARTEMENT
de la Haute - Corse

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté de
Communes MARANA GOLO
2024/39

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
36	37	19

Date de la convocation
28/03/2024

Date d'affichage

Objet de la Délibération
Compte Administratif 2023 Budget M 57 (40000)

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 11 avril à 17 heures 00 le conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Monsieur Jean DOMINICI,

Etaients Présents (20) : Paule ALBERTINI - Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI – Joseph GALLETI – Isabelle GIUDICELLI - Jean Charles GIABICONI - Bernard GRAZIANI – Christophe GRAZIANI – Ange LAMBERTI – Augustine MARIOTTI - Maryline MASSONI - Jean François MATTEI - Jean Marc MATTEI – François MONTI – José OLIVA – Gabriel PASQUALI – Pierre Antoine PASQUALINI - Frédéric RAO - Jeanne Baptiste SAVELLI

Pouvoirs (1) : Charlotte TERRIGHI donne pouvoir à Jean DOMINICI

Absents (16) : Christiane ALBERTINI - Chantal AMBROSI - Dominique BENIGNI – Muriel BELTRAN – Christelle CRUCIANI - Patrick EIDEL-GUIDICELLI - Fortuné FELLICELLI – Maria GAROBY - Charles MARCELLI - Alain MAZZONI - Anne Marie NATALI – Pierre NATALI - Angèle NERI - Marjorie PINDUCCI – Jean Pierre VALDRIGHI – Charlotte VITTORI

Monsieur Joseph GALLETI a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Réunion de la Commission administrative sous la présidence de Monsieur Jérôme CAPPELLARO, 1^{er} Vice-Président

Après s'être fait représenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice **2023** et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que **Monsieur Jean DOMINICI**, ordonnateur a normalement administré, pendant le cours de l'exercice **2023**, les finances de la Communauté des Communes en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Acte rendu exécutoire,
Après dépôt en Préfecture

LE :

Et publication ou notification

DU :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20240411-2024-39-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2024

Procédant au règlement définitif du budget **2023** propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

Nos	Subdivisions	RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT			
		DEFICITS		EXCEDENTS	
85	Section de Fonctionnement			5 940 270	53
06	Section d'investissement			2 535 155	70
	TOTAUX			8 475 425	23

Nos	Subdivisions	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT			
		MANDATS EMIS			
106	Section de Fonctionnement				

Nos	Subdivisions	OPERATIONS DE L'EXERCICE			
		MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
85	Section de Fonctionnement	13 769 345	34	17 094 873	38
06	Section d'investissement	1 400 764	62	845 819	44
	TOTAUX	15 170 109	96	17 940 692	82

Nos	Subdivisions	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE			
		DEFICITS		EXCEDENTS	
85	Section de Fonctionnement			9 265 797	57
06	Section d'investissement			1 980 210	52
	TOTAUX			11 246 008	09

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen
Déclare toutes les opérations de l'exercice **2023**, définitivement closes et les crédits annulés.

Monsieur Jean DOMINICI, Président ne prend pas part au vote, le pouvoir donné n'est pas utilisé

Pour : 19 – Contre : 0 – Abstention : 0

Ainsi fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le Président de la Commission Administrative,
Monsieur Jérôme CAPPELLARO

